



92701 Colombes Cédex

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie : 01.47.60.80.85

Assemblée municipale

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 29 AVRIL 2009

Affiché le 6-5-09

Le Mercredi 29 avril 2009 à 19h30, le conseil municipal de la Commune convoqué par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SARRE, Maire de Colombes.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur SARRE, Maire

M. LOBRY, Conseiller régional, Mme. FRITSCH, Conseillère générale des Hauts-de-Seine, M. CHAIMOVITCH, Mme. ETCHEBERRY, M. DESTREM, Mme. AKHARRAZ, Mme. MONGE, Mme. BERNARD, M. PHANOR, Mme. BOUCHOUICHA, M. BOUHALOUFA, Mme. ANTOGNAZZA, M. FRAGER, Mme. BARTHELEMY-RUIZ, M. BEN BRAHAM,

Adjoints au maire

Mme. MARLIAC, M. ARCEDIANO, Mme. CHOMBEAU-SOUDAIS, Mme. LE GUENNEC-SARRE, M. LE PREVOST, M. BOUCHOUICHA, Mme. MACE, Mme. LAIGLE, Mme. DIOP, Mme. CHOQUET, M. ESSAIED, Mme. PACARY, M. BENBELAID, Mme. DJEBBARI, M. GAUTIER, Mme. VETIZOUT, M. BELGOURCH, Mme. GOUETA, Vice-Présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine, M. BAUER, M. BONICI, M. RAINFRAY, M. TRUPIN, Mme. COBLENTZ, Mlle LEGHMARA, Conseillère régionale, Mme YADE, Secrétaire d'Etat, M. NICOT,

Conseillers municipaux

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur DANILO par Madame ANTOGNAZZA
Monsieur BACHELAY par Monsieur LOBRY
Monsieur PATTIER par Monsieur ARCEDIANO
Madame GAGNIERE par Madame BERNARD
Madame VIGNON par Madame GOUETA
Monsieur GOUALLOU par Monsieur TRUPIN

ETAIT ABSENT :

Monsieur SARKIS

SECRETARE DE SEANCE : Madame Michelle MACE

LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 MARS 2009 est approuvé à l'unanimité.

LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS INTERVENUES DEPUIS LE 26 MARS 2009 :

N° 29 : Avenant n°5 à la convention de restauration entre le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et la ville de Colombes

N° 30 : Convention à titre précaire entre la ville de Colombes et la SARL FLEURATTITUDE pour un droit au bail portant sur les locaux sis 1-3 rue Saint-Denis à Colombes

Intervenant(s) : M. RAINFRAY, M. TRUPIN

N° 31 : Renouvellement de la convention de mise à disposition de plans d'eau de la piscine olympique municipale de Colombes en faveur du lycée professionnel Valmy pour l'année 2009

N° 32 : Convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux, à titre gratuit, en faveur de l'association Colombes Handisport Olympique

N° 33 : Convention de mise à disposition, à titre gratuit, des équipements sportifs municipaux en faveur de l'association AGAM 92

N° 34 : Convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux, à titre gratuit, en faveur de l'Externat Médico-Professionnel Hoffer

N° 35 : Convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux, à titre gratuit, en faveur de l'association A.S.C.A.G

N° 36 : Convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux, à titre gratuit, en faveur de l'A.F.A.M.T.C

N° 37 : Bail commercial entre la SCI CHAO et la ville de Colombes : Immeuble sis 63 rue Gabriel Péri

Intervenant(s) : M. BAUER, Mme GOUETA, M. TRUPIN

N° 38 : Exercice du droit de préemption urbain d'une propriété sise 76 bld Charles de Gaulle à Colombes, cadastrée section BD n°185 appartenant à M. MOTTIER Jean et Mme BAZEILLE Joëlle

Intervenant(s) : M. TRUPIN

N° 39 : Cessation d'activité de la régie de recettes à la discothèque municipale Jacques Prévert

N° 40 : Modification de la régie de recettes à la bibliothèque municipale Jacques Prévert

N° 41 : Tarifs séjours - été 2009 - pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans

N° 42 : Convention de mise à disposition, à titre gratuit, des équipements sportifs municipaux en faveur de l'Hôpital Louis Mourier

LE CONSEIL

PREND LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

N° 1 : Fête de la Cerise et du terroir 2009

Fixation du montant des droits de place

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Intervenant(s) : M. RAINFRAY

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 2 : Fête de la Cerise et du terroir 2009

Demande de subvention complémentaire au Conseil Général des Hauts-de-Seine

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 3 : Taxe locale sur la publicité extérieure

Fixation des modalités d'application

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. FRAGER, Mme GOUETA

Vote pour : 37 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts

Vote contre : 2 Mouvement Démocrate Colombes

Abstentions : 9 UMP et Nouveau Centre

N° 4 : Demande de garantie d'emprunt de Immobilière 3F pour la construction de 65 logements dans la ZAC de l'Ile Marante

Rapporteur : Monsieur LOBRY

Intervenant(s) : Mme GOUETA, M. TRUPIN, Mme MONGE, M. le Maire

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 5 : Révision simplifiée du POS sur le périmètre de la ZAC de la Marine - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Rapporteur : Monsieur CHAIMOVITCH

Intervenant(s) : M. TRUPIN, Mme GOUETA, Mme YADE, M. le Maire

Vote pour : 37 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts

Vote contre : 9 UMP et Nouveau Centre

Abstentions : 2 Mouvement Démocrate Colombes

N° 6 : Approbation du cahier des charges de rétrocession du droit au bail portant sur les locaux sis 1/3 rue Saint-Denis à Colombes, parcelle cadastrée section AB n°302

Rapporteur : **Monsieur LOBRY**

Intervenant(s) : M. RAINFRAY, M. TRUPIN, M. le Maire

Vote pour : 39 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts,
Mouvement Démocrate Colombes

Abstentions : 9 UMP et Nouveau Centre

N° 7 : Adhésion des communes du Chesnay et de Vaujours au SIGEIF

Avis du conseil municipal

Rapporteur : **Monsieur CHAIMOVITCH**

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 8 : Travaux d'entretien des bâtiments communaux

Signature du marché - lot n°5B

Rapporteur : **Monsieur DESTREM**

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. le Maire

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 9 : Ecole élémentaire Langevin Wallon

Réhabilitation du plafond du réfectoire

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Rapporteur : **Monsieur DESTREM**

Intervenant(s) : Mme LEGHMARA, Mme LE GUENNEC-SARRE, Mme GOUETA, M. le Maire

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 10 : Ecole élémentaire Tour d'Auvergne

Travaux de grosses réparations

Demande de subvention auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Rapporteur : **Monsieur DESTREM**

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 11 : Aménagements de sécurité routière - rue Colbert

Signature du marché de travaux

Rapporteur : **Monsieur BENBELAID**

Intervenant(s) : Mme GOUETA

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 12 : Contrat de délégation de service public pour l'enlèvement et la mise en fourrière de véhicules - Déchéance

Rapporteur : **Monsieur GAUTIER**

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. le Maire

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 13 : Délégation de service public pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules - Approbation du principe et désignation de la commission de délégation de service public

Rapporteur : **Monsieur GAUTIER**

M. Julien GAUTIER, Mme Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS, M. Dominique FRAGER, M. Philippe PATTIER, M. José BONICI se portent candidats titulaires à ladite commission.

M. Philippe LE PREVOST, M. Habib BENBELAID, Mme Catherine BERNARD, Mme Elisabeth CHOQUET, M. Lionnel RAINFRAY se portent candidats suppléants à ladite commission.

Ils sont élus à l'unanimité.

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 14 : Avenant au contrat de maintenance C71002 - adjonction de 3 licences supplémentaires REQUIEM - société ARPEGE

Rapporteur : **Monsieur ESSAIED**

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 15 : Recours à des personnels intermittents du spectacle

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 16 : Personnel communal - remise de bons d'achat à l'occasion de la fête des mères, de la médaille du travail et des départs en retraite

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

Intervenant(s) : M. RAINFRAY, Mme GOUETA

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 17 : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : **Monsieur le Maire**

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 39 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts,
Mouvement Démocrate Colombes

Abstentions : 9 UMP et Nouveau Centre

N° 18 : Contribution forfaitaire aux dépenses de fonctionnement des établissements privés
Fixation du montant par élève colombien pour l'année 2009

Rapporteur : **Madame FRITSCH**

Intervenant(s) : Mme LEGHMARA, M. le Maire, M. BOUCHOUICHA

Vote pour : 39 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts,
Mouvement Démocrate Colombes

Abstentions : 9 UMP et Nouveau Centre

N° 19 : Convention pour la restauration du personnel de l'Etat entre la ville de Colombes et le Ministère de
l'Education Nationale

Rapporteur : **Madame CHOQUET**

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 20 : Circuits, mini-circuits et séjours en 2010 destinés aux abonnés du service intergénérationnel
Autorisation de signer les marchés

Rapporteur : **Madame ETCHEBERRY**

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 21 : Achat de livres

Autorisation de signer les marchés - lots 4 et 6

Rapporteur : **Monsieur FRAGER**

Intervenant(s) : M. TRUPIN, M. LE PREVOST

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 22 : Festival Rumeurs Urbaines 2009

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Le Temps de Vivre"

Rapporteur : **Monsieur FRAGER**

Intervenant(s) : M. RAINFRAY

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 23 : Convention d'objectifs entre la Ville de Colombes et l'association La Cave à Théâtre

Rapporteur : **Madame BARTHELEMY-RUIZ**

Intervenant(s) : M. TRUPIN

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 24 : Convention d'objectifs entre la Ville de Colombes et l'association Strata'j'm

Rapporteur : **Madame BARTHELEMY-RUIZ**

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 25 : Convention d'objectifs entre la Ville de Colombes et l'association Europe Ile Marante (E.I.M.)

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 26 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association "Galipette"

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : Mme GOUETA, Mme MACE, M. le Maire

Vote pour : 39 PS, Groupe Communiste, Républicain et
Parti de Gauche, Groupe Citoyens
Autrement, Groupe des élus Verts,
Mouvement Démocrate Colombes

Abstentions : 9 UMP et Nouveau Centre

N° 27 : Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de " la maison des lycéens" du lycée Guy de Maupassant

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Intervenant(s) : Mme GOUETA

Vote pour : 48 (unanimité)

N° 28 : Subvention exceptionnelle au comité départemental des Hauts-de-seine de la Ligue contre le cancer suite à la manifestation "Nager contre le cancer" du dimanche 22 mars 2009 à la piscine olympique municipale de Colombes

Rapporteur : Madame BARTHELEMY-RUIZ

Vote pour : 48 (unanimité)

Question orale

Question orale posée par Monsieur Laurent TRUPIN, Conseiller Municipal.

« Monsieur le Maire

Lors de la dernière réunion du syndicat mixte Yves du Manoir, il a été voté des études pour un montant important, pour redéfinir un projet, avec toutes les parties concernées, après l'abandon de l'examen du projet présenté par le Président du Racing Metro 92, M. Lorenzetti.

Cette décision a été prise le 16 mars. Vous aviez alors annoncé, avec le Président du Conseil général, que des groupes de travail étaient à l'œuvre.

Pouvez vous nous faire le point de l'avancée de ce dossier et, plus largement, des idées qui sont les vôtres sur le futur équipement, la place de chaque sport, l'espace d'activités commerciales éventuelles... ».

Réponse de Monsieur le Maire

« Monsieur Trupin,

Vous souhaitez que je vous fasse un point sur l'avancée du dossier du stade Yves du Manoir et que je vous fasse part de mon point de vue quant à l'avenir de cet équipement oh combien emblématique de notre commune.

Permettez-moi tout d'abord, de vous remercier d'aborder ce sujet avec le sérieux et la hauteur de vue qui vous honorent souvent. Cette attitude, sur ce sujet essentiel pour Colombes, contraste fortement avec l'interpellation vindicative d'un de vos colistiers il y a quelques semaines sur son blog...

Permettez-moi également, en votre nom à tous, de féliciter, une nouvelle fois, l'équipe du Racing Metro 92 pour sa montée dans le Top 14 de rugby. Ce résultat est le gage de moments sportifs fédérateurs, dans notre commune, lors de la prochaine saison.

Si vous le voulez bien, je voudrais revenir sur la manière dont j'ai souhaité prendre à bras le corps ce dossier.

Un constat premier s'impose, le projet de rénovation du stade Yves du Manoir était au point mort à notre arrivée.

Certes, il y eu bien une étude d'impact un peu généraliste commanditée par l'équipe municipale précédente.

Certes, il y eu des projets pharaoniques restés à l'état de croquis 3D dans les cartons des cabinets d'architecte de grands promoteurs privées et qui sont utilement réapparues ces temps derniers,

Certes, il fut bien sûr question d'activités dans le cadre du projet olympique de Paris 2012, mais rien de très opérationnel, ni du côté du département, ni du côté de la commune de Colombes.

7 ans de mandature de mme GOUETA et aucun changement notoire pour ce lieu mythique du sport français.

Rien, sauf la volonté d'un propriétaire de club de porter un projet d'aréna financé sur ses propres fonds et devant associer un club d'élite et un projet commercial cohérent à partir de cette vitrine sportive.

Ce projet qui était celui de Jacky LORENZETTI, nous l'avons soutenu pleinement, considérant qu'il proposait un tout cohérent liant sport pour tous et sport d'élite, tout en faisant valoir une amélioration de notre entrée de ville et un projet urbanistique, via une activité commerciale ciblée, valorisante pour notre commune.

Le projet d'aménagement relevait d'un projet départemental, puisque le propriétaire foncier du stade et le premier partenaire du club de rugby n'est autre que le Conseil général et non la ville de Colombes.

J'ai tout de suite fait savoir aux dirigeants du club ainsi qu'au Président du Conseil général que j'allais mouiller le maillot – pour reprendre une métaphore rugbystique – pour permettre au projet LORENZETTI de voir le jour à Colombes.

Dans ce contexte, nous avons donné des gages au Président du Racing Rugby quant à notre volonté de partenariat :

- Ecran géant pour la retransmission en juin de la finale de pro D2 sur la place Henri Neveu avec près de 500 spectateurs en pleine après-midi.
- Présentation de l'équipe 2008 / 2009 à l'Hôtel de Ville, en présence de la presse et de nombreux invités.
- Location d'une plate-forme de retransmission TV pour l'année et prêt de barnums pour l'accueil des invités d'après-match
- Renforcement de notre aide à la diffusion des supports de communication annonçant les matchs à Colombes
- Accord de principe concernant la construction d'une nouvelle tribune de 4900 places en cas de montée dans le Top 14.

Pour autant, tous les partenaires de ce projet, ont très vite compris que la pierre d'achoppement, dans la réalisation de ce « grand stade » à Colombes, résidait dans la capacité de la gare du stade à absorber un flux de 35 000 spectateurs dans des temps raisonnables.

C'est pour cela que j'ai pris l'initiative de rencontrer le Président de la Région Ile de France Jean-Paul HUCHON qui, en tant que Président du syndicat des transports d'Ile de France, a pris l'initiative avec moi de convoquer l'ensemble des acteurs du transport sur Colombes (RATP, RFF, SNCF), ainsi que le Conseil Général et les dirigeants du club.

Cette réunion de la dernière chance qui a eu lieu début décembre 2008 était une réunion de travail pour trouver un moyen de débloquer la question des transports. Elle n'a pas abouti à des solutions concluantes et j'en suis le premier désolé.

J'ai annoncé que je ne renoncerais pas à faire revivre ce lieu emblème de notre ville qui fut trop longtemps laisser en déshérence par l'équipe municipale précédente.

Comprenant que nous ne pourrions améliorer l'offre de transport et entérinant le départ vers d'autres lieux de Jacky LORENZETTI pour un nouveau stade en 2013 / 2014 aux Bouvets à Puteaux, j'ai rencontré début janvier le président du Conseil général et nous avons convenu ensemble de la création d'un groupe de travail pour définir l'avenir du stade Yves du Manoir.

Une première réunion s'est tenue à la mi-mars 2009, nous avons décidé que le lieu le plus pertinent pour faire valoir notre projet serait une instance représentative tel le syndicat mixte du stade. C'est dans ce cadre que le travail de pré-étude de faisabilité s'effectuera.

Fin mars, le syndicat mixte du stade a d'ailleurs entérinée le lancement d'une étude opérationnelle pour définir très concrètement les contours des réaménagements nécessaires pour un espace sportif et un stade rénové. La commune de Colombes participera à hauteur de 150 000 euros sur 2 ans à cette étude soit 20% du budget total.

Pour ma part, je souhaite que nous travaillions à l'établissement d'un projet qui ne renonce pas à l'ambition, mais qui ne cède pas pour autant aux sirènes de l'argent roi.

Les droits à construire de ce que l'on nomme « le polygone » proche de l'A 86 ne doivent pas être cédés sans pouvoir se servir de cette manne pour proposer un réaménagement significatif adossé potentiellement à un club résidant ambitieux.

En tout état de cause, nous serons toujours très attentif au partage des équipements, au maintien des activités autour du rugby, du foot, et de l'athlétisme et particulièrement la halle dédiée à la perche), en valorisant le sport pour tous et de sport scolaire.

Par ailleurs, j'ai toujours pensé que nous devons favoriser un espace au sein du stade consacrée à la mémoire du sport français, tant le stade de Colombes résonne à l'esprit de nombreux concitoyens de notre pays.

Je sais que notre commune est identifiée encore aujourd'hui par le stade Yves du Manoir, et je pense qu'il serait utile d'intégrer aux études que nous allons lancer, un projet de « cité du sport » qui lierait une présentation interactive des pratiques, des événements sportifs, qui permettraient aux fédérations, via un auditorium, de proposer un lieu unique pour leurs relations publiques (tirage au sort, remise de trophées). Cet espace d'activité, de rencontres, autour du sport permettrait de mettre en exergue dans la partie commerciale des espaces consacrés là aussi au sport et ce en pleine cohérence.

Je vous livre ici quelques réflexions que je ne manquerais pas d'évoquer lors du prochain syndicat mixte, mais je crois que l'on ne peut omettre cette dimension de nos réflexions quant à l'avenir du stade.

En tout état de cause, vous pouvez compter sur ma volonté constante de ne pas laisser cette espace structurant de notre commune comme nous l'avons trouvé en 2008. Ce sera déjà le cas durant les 4 années à venir avec la présence du Racing rugby parmi l'élite du rugby français, mais c'est dès aujourd'hui que nous préparons l'avenir du stade Yves du Manoir.

Je vous remercie de votre attention. »

Philippe SARRE
Maire de Colombes.

LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EST PREVUE LE 3 JUIN 2009.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H40.

COLOMBES, le

LE MAIRE

PHILIPPE SARRE